

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Vendredi
13 mars
2020
(06)

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 13 mars 2020, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola

Bertrand Taillefer
André Lafrenière
Siège # 6 vacant

Est absente la conseillère Chantale Perreault

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Madame Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

20-066

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-067

3. Adoption des procès-verbaux du 14 février et du 28 février

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 février 2020 et le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 28 février soient et sont adoptés dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

Un rapport financier déposé.

20-068

6. Adoption des comptes à payer au montant de 31 549,58 \$

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer, au montant de 31 549,58 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

13010	Améric 125 inc.	1 016.48\$
13011	L'Ami du bûcheron	148.32
13012	André Robillard	178.21
13013	Cordages Barry Ltée	845.81
13014	Remboursement de dépenses	66.38
13015	Boivin Gauvin inc.	2 059.20
13016	Bureautique Landry	7 250.72
13017	C.L.B. Uniformes inc.	252.95
13018	Corp. Aménagement rivière l'Assomption	2 409.75
13019	Home Hardware	22.98
13020	CMP Mayer inc.	479.73
13021	Compo Recycle	330.84
13022	Corporate Express Canada inc.	1 149.66
13023	Claude Rondeau entr. Électricien	4 983.20
13024	C.R.S.B.P. des Laurentides	6 658.55
13025	Distribution Laurentides Lanaudière	1 704.58
13026	Échafauds Plus (Laval) inc.	208.15
13027	Informatique Pierre Forget	385.17
13028	La Griffes SGB	183.96
13029	Hachette Collections	41.28
13030	Husky Ltée	390.92
13031	Alimentation Patrice Tellier inc.	1 369.06
13032	Journal Altitude 1350	603.65
13033	L'Atelier Urbain inc.	3 935.02
13034	Remboursement de dépenses	99.98
13035	Pièces d'auto Laparé inc.	419.01
13036	Remboursement de dépenses	46.95
13037	L&M Uniforme inc.	296.18
13038	M.D. Sports Rawdon	45.97
13039	Martech	592.99
13040	Messer Canada inc.	24.96
13041	Municipalité d'Entrelacs	638.13
13042	Remboursement de dépenses	203.05
13043	OMH Saint-Donat HLM	10 472.52
13044	Remboursement de dépenses	109.48
13045	Patrick Morin	1 127.47
13046	Remboursement de dépenses	517.29
13047	Pétrole Pagé inc.	727.32
13048	Postage Solutions inc.	220.64
13049	Produits Sanitaires des Plaines inc.	220.52
13050	Les Publications du Québec	292.04
13051	Rabais Campus	542.00
13052	Raymond & Sigouin, notaires	750.00
13053	Remboursement de dépenses	247.70
13054	Centre Rénovation Réal Riopel	989.41
13055	Résopro inc.	3 267.59
13056	Excavation Marcel Clark inc.	22.39
13057	Sports Loisirs	316.13
13058	9172-6976 uébec inc.	38.31
13059	9289-1662 Québec inc.	2 070.50
13060	Remboursement de dépenses	41.50
13061	Remboursement de dépenses	504.05

13062	Association forestière de Lanaudière	150.00
13063	Association des travaux publics d'Amérique	304.68
13064*	Bell Canada	157.99
13065	Corp. Aménagement de la rivière l'Assomption	200.00
13066	Complexe Atlantide	46.94
13067*	Compo Recycle	813.91
13068	Dominic Roy, ingénieur forestier	2 012.06
13069*	Fleettél inc.	22.32
13070*	Fonds d'information sur le territoire	20.00
13071*	Jobert inc.	67 222.23
13072*	Juteau Ruel inc.	422.65
13073*	L'Union-vie	3 566.63
13074	Ministre des Finances	1 966.98
13075*	Purolator inc.	35.47
13076*	Rogers	87.10
13077*	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	100.00
13078*		ANNULÉ
13079*	Bell Canada	124.76
13080*	Compo Recycle	33 746.26
13081*	Conteneur recycle inc.	949.18
13082*	Manoir de la rivière Dufresne	3 074.46
13083*	Ministre des finances	137.97
13084*	MRC de Matawinie	16 635.51
13085*	MRC Laurentides	1 042.77
13086*	Pitneyworks	2 754.26
13087*	Purolator inc.	5.77
13088*	Société de l'assurance automobile du Québec	10 898.45
13089*	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	571.00
13090*	Receveur général du Canada	7 833.49

* Total des incompressibles :150 222,18\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

7.1 Règlement – Bibliothèque

- Point retiré de l'ordre du jour.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

20-069

8.1 Autoroute 25 et FLIP Communication [n/d 114-242]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reporte le paiement du 1/8 d'une facture au montant de 11 700 \$ plus taxes, concernant un mandat octroyé par la municipalité de Sainte-Julienne à FLIP Communications, pour la mise en place d'une campagne publicitaire et promotionnelle;
- Que la municipalité désire recevoir plus d'information avant de prendre sa décision;

- Que la municipalité de Sainte-Julienne devra présenter aux conseils municipaux concernés, le coût des travaux avant d'octroyer le contrat.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-070 **8.2** **Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux [n/d 104-000]**

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci s'engage à participer à la campagne de prévention et de sensibilisation afin de soutenir la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-071 **8.3** **Carrefour Action Municipale et Famille : renouvellement d'adhésion [n/d 114-230]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le renouvellement, prévu au budget, de l'adhésion à l'organisme Carrefour Action Municipale et Famille pour l'année 2020, au coût de 78,00 \$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-072 **8.4** **Monsieur Gabriel Ste-Marie, député fédéral de Joliette : modification au Fonds de la taxe sur l'essence [n/d 208-141]**

ATTENDU QUE Le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU QUE L'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE Cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

ATTENDU QUE Les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU QUE Plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

- ATTENDU QUE** Plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;
- ATTENDU QU'** Il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;
- ATTENDU QU'** Il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;
- ATTENDU QU'** Il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;
- ATTENDU QUE** Le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;
- ATTENDU QUE** Le député fédéral de Joliette, M. Gabriel Ste-Marie, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets;
- ATTENDU QUE** Le député fédéral de Joliette, M. Gabriel Ste-Marie, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral,

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci appuie le député fédéral de Joliette, M. Gabriel Ste-Marie, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet
- De transmettre copie de cette résolution au député fédéral de Joliette, M. Gabriel Ste-Marie, et à la ministre fédérale de l'Infrastructure et des Collectivités, Mme Catherine McKenna.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-073

8.5 Canada – Québec : programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives [n/d 208-141]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci appuie le projet de la Société des Parcs régionaux Matawinie (SDPRM) pour l'aménagement d'un bassin de baignade dans le Parc régional de la

Forêt Ouareau, afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci s'engage à conclure une entente de services avec le SDPRM pour l'aménagement d'un bassin de baignade dans le Parc régional de la Forêt Ouareau, afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-074

8.6 Vente pour taxes : liste et nomination [n/d 208.132]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte la liste déposée par la directrice générale concernant les dossiers inscrits à la vente pour taxes;
- Que madame Chantal Soucy, directrice générale, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité, les documents liés à cette procédure;
- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate madame Isabelle Parent, mairesse, à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles, définis par le conseil, lors de la vente pour taxes du 11 juin 2020;
- Que madame Nadia Desjardins ou madame Véronick Beaulieu, employées de la M.R.C. de la Matawinie, agira comme substitut, en remplacement de Madame Parent, s'il y a lieu.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la mairesse

20-075

9.2 Logiciel de gestion Incendie (ICO Solutions) [n/d 402-101]

ATTENDU QUE La municipalité de Chertsey possède plusieurs licences du logiciel de gestion des incendies et qu'elle ne les utilise pas toutes;

ATTENDU QUE La municipalité de Chertsey, dans une entente de partage des ressources, offre à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci la possibilité d'utiliser une licence pour les besoins de celle-ci;

ATTENDU QUE La Municipalité se doit d'acquérir un logiciel pour ses rapports d'intervention, la gestion

d'inventaire, les recherches et causes d'incendie (RCI) ainsi que la prévention,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de la municipalité de Chertsey, soit l'utilisation d'une de leur licence en partageant les coûts de 1 000,00 \$ par année, indexés à 2,5% annuellement au mois de juillet.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

20-076

10.2 Entretien de chemin [n/d 602-140]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 74 000,00 \$ pour l'entretien des chemins 2020, selon la liste déposée. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11.0 Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

20-077

12.2 Loisirs : autorisation des activités et du budget [n/d 802-100]

ATTENDU QUE Le Service des loisirs désire nous soumettre la *Programmation annuelle des activités*;

ATTENDU QUE La réalisation des activités et les dépenses reliées à celles-ci ne s'effectuent pas nécessairement de façon chronologique;

ATTENDU QUE Pour faciliter le travail de la coordonnatrice en loisirs et à la vie communautaire, il serait

opportun d'autoriser la tenue de l'ensemble des activités et les budgets alloués pour chacune, tels que définis dans la présentation budgétaire;

ATTENDU QUE Des rencontres sont prévues afin de suivre l'évolution du budget et qu'il sera revu en conséquence des résultats afin de respecter le budget global,

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'ensemble des activités de la *Programmation annuelle des activités* ainsi que le budget de base de 32 400 \$ ajusté par les bénéfices ou pertes de chaque événement et par les revenus divers de 15 900 \$ qui proviendront de la vente de billets, vente d'alcool, commanditaires, etc, tels que présentés dans les prévisions budgétaires.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

20-078

13.2 Résidence de tourisme : 2058 chemin du Canard Blanc [n/d 6220-38-9702]

ATTENDU La résolution 20-049 adoptée lors de l'assemblée du 14 février 2020;

ATTENDU QUE Le conseil a fait la recommandation d'avoir une personne responsable sur le territoire avant de statuer sur la demande d'usage conditionnel;

ATTENDU QUE Le propriétaire respecte le critère numéro 18 du *Règlement numéro 200 relatif aux usages conditionnels*, puisqu'il a fourni à la municipalité le nom d'une personne responsable résidant sur le territoire,

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu

- Que le conseil municipal accepte la demande de permis d'usage conditionnel pour le 2058 chemin du Canard Blanc.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

14.1 Rapport du conseiller responsable

20-079

14.2 Paroisse Sainte-Famille-des-Lacs : publicité pour le feuillet paroissial 2020 [n/d 114-400]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le versement d'un montant de 90,00 \$ pour une publicité de la Municipalité dans le feuillet paroissial, tel que prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-080

14.3 Appel d'offres : abri en polycarbonate [n/d 401-111]

ATTENDU QU' Un appel d'offres a eu lieu;

ATTENDU Le dépôt d'une seule soumission, soit la suivante :

➤ **Groupe Somac**

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu

- Que le conseil municipal accepte l'offre de la compagnie Somac inc. au coût de 24 722,85 \$ plus taxes, plus l'installation avec sono tube au coût de 2 400,00 \$ plus taxes, pour un abri en polycarbonate.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-081

14.4 Appel d'offres : enseigne numérique [n/d 401-111]

ATTENDU QU' Un appel d'offres a eu lieu;

ATTENDU Le dépôt de la soumission suivante :

➤ **Libertevision**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu

- Que le conseil municipal accepte l'offre de la compagnie Libertevision au coût de 61 375,95\$ taxes incluses, plus le contrat d'entretien de 2 ans à 656.00\$ plus taxes.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-082

14.5 Appel d'offres : luminaires DEL [n/d 401-111]

ATTENDU QU' Un appel d'offres a eu lieu;

ATTENDU Le dépôt d'une seule soumission, soit la suivante :

➤ **Franklin Empire**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu

- Que le conseil municipal accepte l'offre de Franklin Empire au coût de 15 396 \$ plus taxes, pour des luminaires DEL.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-083 **14.6 Appel d'offres : électrification du sentier de la rivière Dufresne [n/d 401-111]**

ATTENDU QU' Un appel d'offres a eu lieu;

ATTENDU Le dépôt d'une seule soumission, soit la suivante :

➤ **Saint-Donat Électrique**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu

- Que le conseil municipal accepte l'offre de Saint-Donat Électrique au coût de 47 500.00\$ plus taxes, pour l'électrification du sentier de la rivière Dufresne.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-084 **14.7 Appel d'offres : véhicule hybride rechargeable [n/d 401-111]**

ATTENDU QU' Un appel d'offres a eu lieu;

ATTENDU Le dépôt d'une seule soumission, soit la suivante :

➤ **Grenier Chrysler Dodge Jeep inc.**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu

- Que le conseil municipal accepte l'offre de Grenier Chrysler Dodge Jeep inc. au coût de 53 375,00 \$ plus taxes, moins les rabais du gouvernement, pour un véhicule hybride rechargeable.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur les arts et la culture

Période de question d'ordre générale

20-085 **16. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits
suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions
suivantes : #**

Chantal Soucy, Directrice générale

14 personnes

Fin de la session 21h25

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale